

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à partir
d'observations ponctuelles. Il
donne une tendance de la
situation sanitaire régionale,
qui ne peut pas être
transposée telle quelle à la
parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val de
Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

Rédacteurs

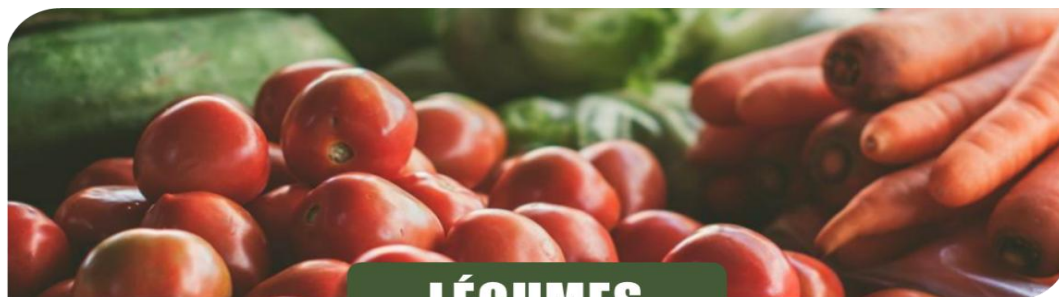
CA41/ CA45/ FREDON
Centre-Val de Loire

Observateurs

Chambres d'Agriculture 41 et
45, Fredon Centre-Val de
Loire, BCO, Ferme des
Arches, Ferme de la Motte,
Axérial, Cadran de Sologne,
ADPLC, Soufflet, la SCAEL et
Allium Beauce Company.

Relecteurs :

CRA CVL / SRAL CVL



LÉGUMES

SOMMAIRE

RAVAGEURS COMMUNS.....	1
CAROTTES.....	7
CULTURES SOUS ABRIS FROID ET MARAÎCHAGE TRAD.	9
FRAISIERS	12
POIREAUX.....	15
MIEUX CONNAÎTRE.....	19
NOTES NATIONALES	24

Votre avis nous intéresse :

Le Comité scientifique et technique (CST) de la Stratégie Écophyto 2030

(<https://agriculture.gouv.fr/le-comite-scientifique-et-technique-de-la-strategie-ecophyto-2030>) est mandaté pour élaborer un indicateur de pressions biotiques à l'échelle

régionale, afin de contribuer à l'analyse annuelle des ventes de produits
phytopharmaceutiques.

Dans ce cadre, nous sommes actuellement à la recherche d'experts dans différentes filières —
principalement en grandes cultures, cultures industrielles, arboriculture, viticulture et culture
tropicales — pour répondre à un court questionnaire visant à hiérarchiser les bioagresseurs
selon leur importance dans les décisions de traitement. L'objectif est d'identifier ceux qu'il
conviendrait de prendre en compte en priorité dans la construction de l'indicateur de pressions
biotiques. Les cultures concernées sont : blé, maïs, orge d'hiver, colza, pomme de terre,
betterave sucrière, vigne à raisin de cuve, pommier à pommes de table, bananier.

Ce questionnaire est anonyme et ne devrait pas nécessiter plus de 5 minutes. Le questionnaire
sera clôturé le 15 novembre 2026.

Voici le lien pour accéder au questionnaire :

<https://sondages.inrae.fr/index.php/978443?lang=fr>

EN BREF

Mouche mineuse des alliées : mouche active dans tous les secteurs. Risque fort.

Mouche de l'oignon : risque fort.

Mouche des semis et du chou : risque modéré.

Noctuelle *Autographa gamma* : risque faible à modéré.

Carotte : une capture en semaine 42 à Guilly.

Chou : attention aux chenilles défoliatrices et aux pucerons cendrés.

Dernier bulletin de la saison 2026, merci à tous.

Fraisiers : piégeage *Duponchelia fovealis*.

Poireau : risque fort de thrips à Fresnes et à Saint-Benoit-sur-Loire. Début de maladies dans
quelques secteurs.



MOUCHE MINEUSE DES ALLIUMS



Composition du réseau d'observation

Observations dans le cadre du réseau oignon et poireau.

	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)	Loire-et-Cher (41)
Piégeage pots de ciboulette	1 Orléans	1 Azay-sur-Indre	1 Soing-en-Sologne 1 Blois



Contexte d'observations

Les pièges pour la mouche mineuse des alliées sont en place et les suivis du vol d'automne ont débuté.



Seuil indicatif de risque

Sur la mouche mineuse, l'apparition de piqûres indique le début du vol.

À Orléans (45), la semaine 41 a enregistré une moyenne de 1,7 piqûres par pot, correspondant à 5 feuilles piquées sur l'ensemble des 3 pots suivis. En semaine 42, une moyenne de 0,33 piqûre par pot a été observée, soit une seule piqûre sur les 3 pots.

Dans l'Indre-et-Loire (37), aucune piqûre n'a été observée en semaine 41. En revanche, la semaine 42 a enregistré une moyenne de 1 piqûre par pot.

Dans le Loir-et-Cher (41), à Tours-sur-Sologne, la moyenne est passée de 1 piqûre par pot en semaine 41 à 1,3 piqûres par pot en semaine 42. À Blois, après une absence de piqûre en semaine 41, une moyenne de 0,5 piqûre par pot a été enregistrée en semaine 42.

Cela indique que la mouche mineuse est active dans l'ensemble des secteurs suivis.

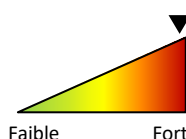


Prévision

Dans les dix prochains jours, les **conditions seront favorables au développement de la mouche mineuse**, qui préfère des températures modérées entre 10 et 20 °C et un sol humide sans être détrempé, propice à l'éclosion des pupes et au développement des larves.

Les épisodes pluvieux ponctuels prévus dans les prochains jours pourraient limiter les déplacements de la mouche mineuse. Toutefois, ils contribueront également à humidifier le sol, créant ainsi des conditions favorables à son développement.

Le risque d'infestation est **fort**.



Mesures prophylactiques :

- Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.
- Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).
- En maraîchage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.

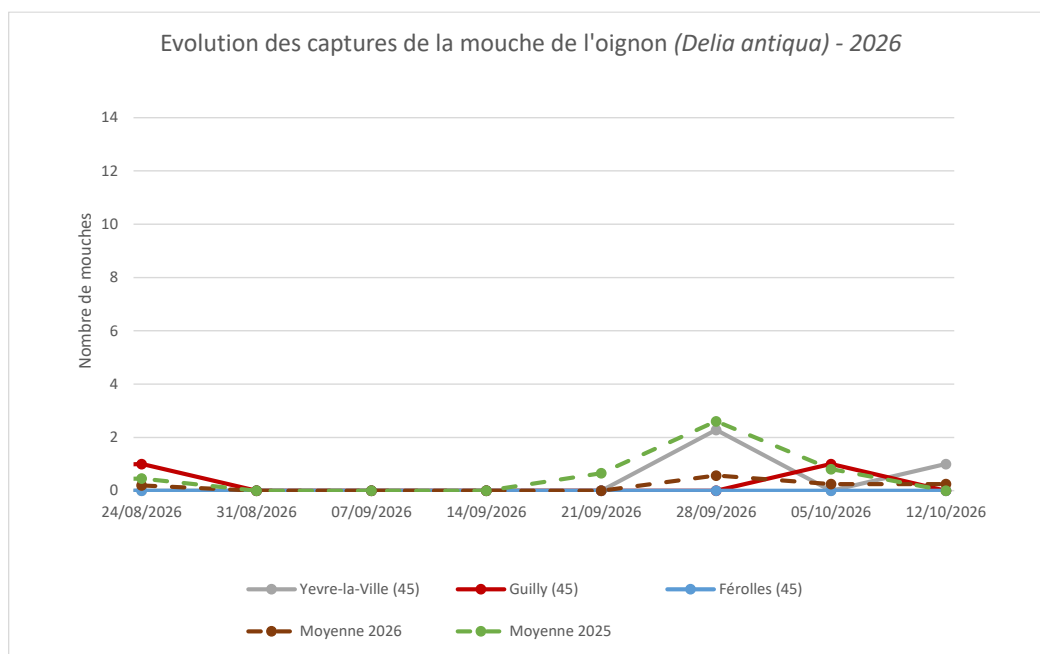
MOUCHE DE L'OIGNON (*DELIA ANTIQUA*)



Composition du réseau d'observation

Le réseau de piégeage est en cours pour cet automne. Des cuvettes sont en place dans le Loiret à Guilly, Férolles et Yèvre-la-ville.

De rares captures sont encore observées au Nord du Loiret.



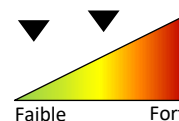
Prévision

Modélisation SWAT : Ce modèle permet de prévoir l'activité de vol de mouches à partir de données météorologiques (relevés de températures, vent...) récoltées pour les stations météo suivantes : Chartres (28), Soings-en-Sologne (41) et Férolles (45)

Selon la modélisation, **le vol est toujours en cours mais en baisse, la ponte, le développement des larves et des pupes sont bien actifs sur tous les secteurs.**

Vu le piégeage observé au nord du Loiret et les résultats de la modélisation, le risque est **faible à modéré** sur tous les secteurs.

Résultats de la modélisation	Vol	Développement Œufs	Développement Larves
Férolles			
Tour en Sologne/Soings			
Chartres			



La larve pour son développement va se positionner dans la gaine foliaire des jeunes oignons au niveau du plateau racinaire. Les plantes touchées finissent par se flétrir ou si l'attaque n'entraîne pas la mort des plants, ceux-ci deviennent plus sensibles à d'autres maladies comme les pourritures et les bactérioses (**plus d'informations ici**).



Gestion du risque

Un semis dans de bonnes conditions afin d'obtenir une levée rapide permet de diminuer le risque. La mouche de l'oignon reste préjudiciable jusqu'au stade 5-6 feuilles.

Un travail du sol 2 semaines avant le semis favorise la remontée des pupes, les rendant plus vulnérables aux prédateurs ainsi qu'aux températures nocturnes plus fraîches.

Les apports de compost doivent être réalisés le plus longtemps à l'avance du semis.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Résistance aux produits phytosanitaires :



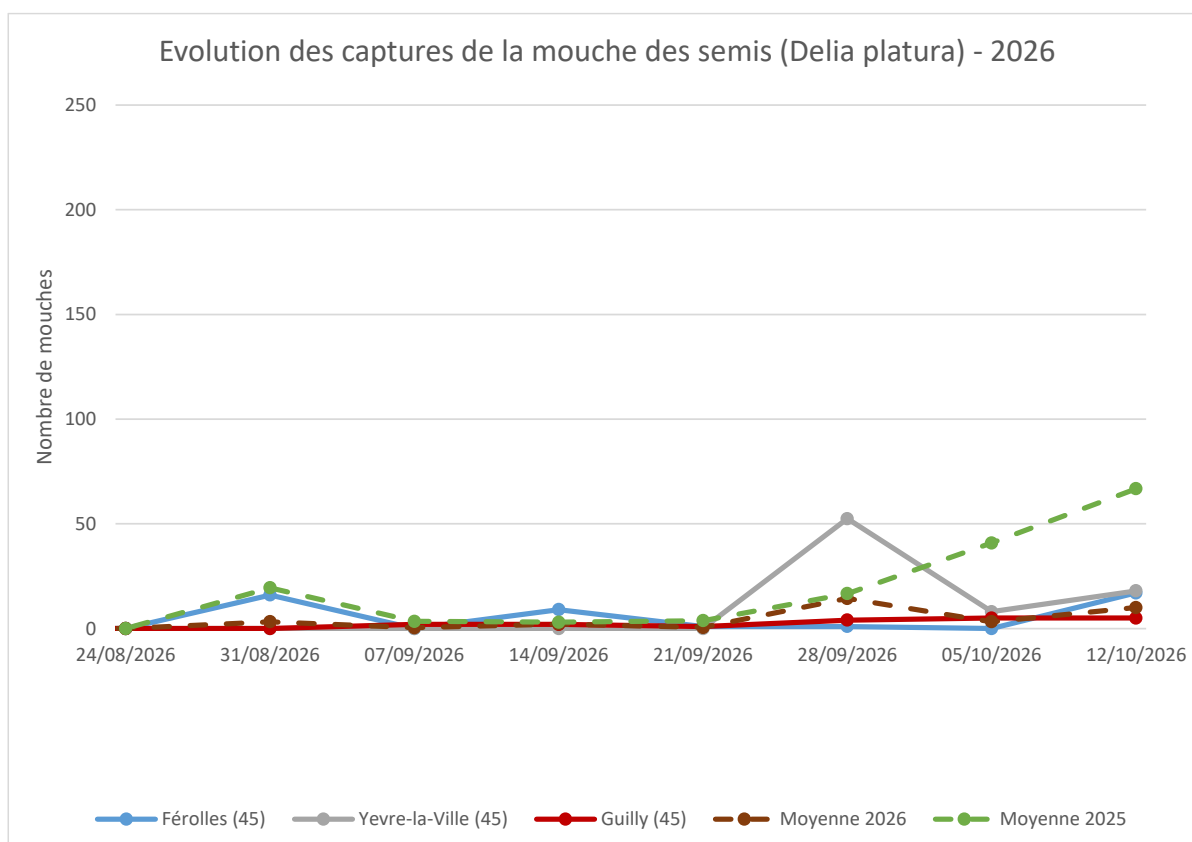
Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

MOUCHE DES SEMIS (*DELIA PLATURA*)

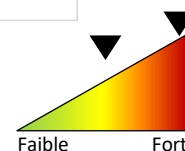


Composition du réseau d'observation

Les cuvettes en place pour la mouche de l'oignon donnent également une indication concernant le vol de la mouche des semis.



Cette semaine des mouches des semis ont été piégées sur les 3 sites. Le risque est **modéré à fort** autour de ces 3 secteurs.



Les conditions météo des prochains jours seront favorables à la mouche des semis. (**Prévision météo France**).

Mesures prophylactiques :

Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.

Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).

En maraîchage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.

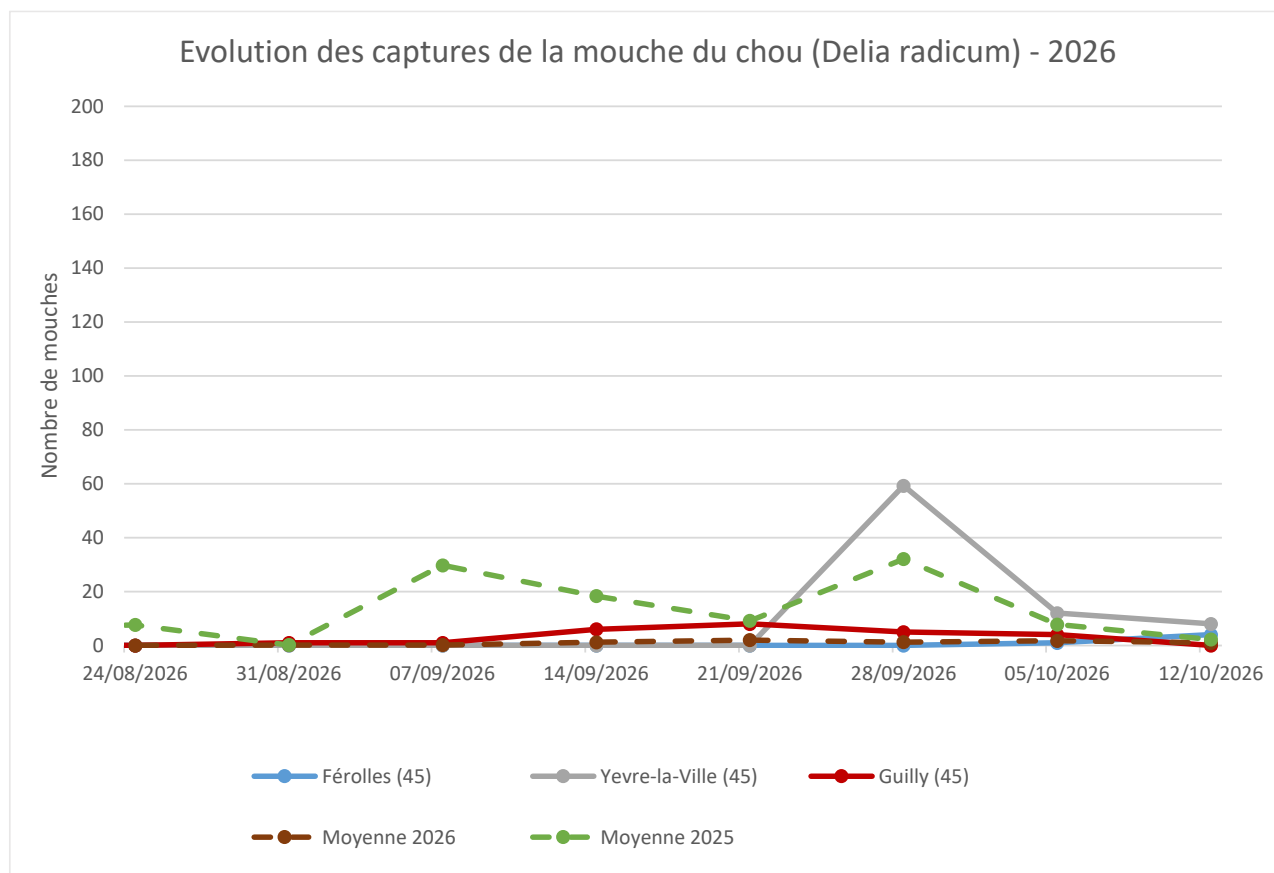


Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

MOUCHE DU CHOU (*DELIA RADICUM*)

Composition du réseau d'observation

Les cuvettes jaunes en place pour la mouche de l'oignon permettent également de donner une indication sur la présence de mouches du chou.

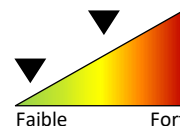




Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil de risque prédéfini, le risque est présent dès les premières captures.

Le vol est en cours sur le secteur du nord du Loiret et de Férolles, le risque y est **modéré**. Pour le secteur de Guilly, le risque est **faible**.



Prévision

Les conditions météo des prochains jours seront moyennement favorables au vol de la mouche du chou. (**Previsions météo France**)



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

La pose de voile insecte-proof sur les cultures à protéger après le semis protège bien les nouveaux semis.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent

Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Résistance aux produits phytosanitaires :



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

NOCTUELLE DEFOLIATRICE (*AUTOGRAPHA GAMMA*)



Composition du réseau d'observation

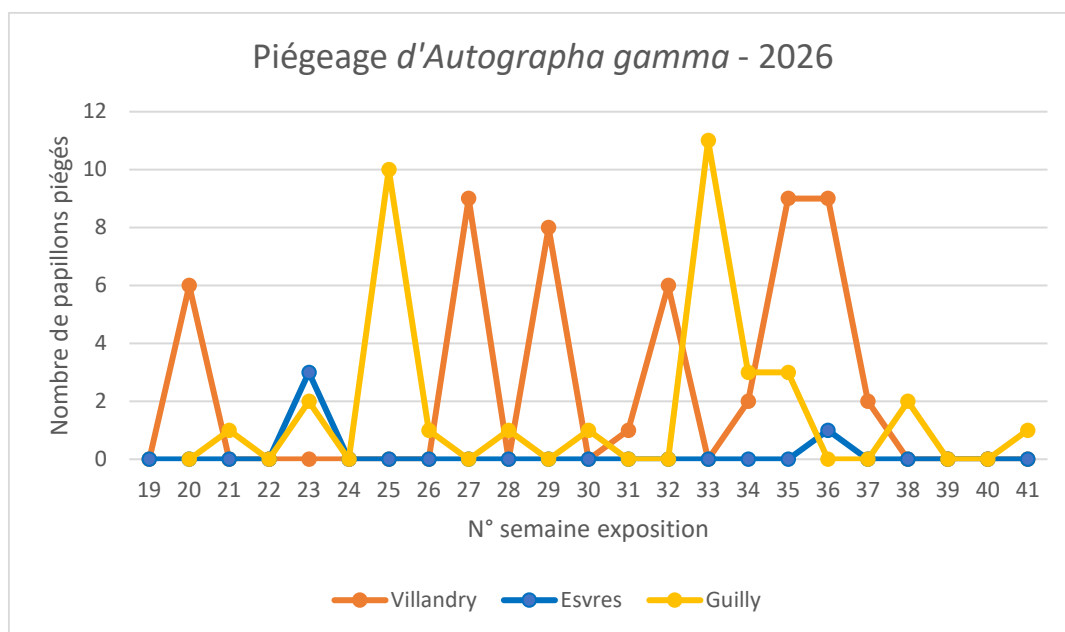
Des pièges à phéromone sont installés sur la région : 1 piège par site sur les 3 sites suivants : à Esvres et Villandry (37) ainsi qu'à Guilly (45).



Contexte d'observations

A Villandry et Esvres, aucun papillon piégé ces 2 dernières semaines. Pour Guilly, 1 papillon a été capturé cette semaine. Il n'y a pas de dégât remonté sur les parcelles du réseau et aucune chenille n'a été observée.

Les données de piégeage donnent une indication. **Le vol est une alerte à l'observation**. Le risque est plus important quand les pontes et les premières chenilles sont observées en parcelle.



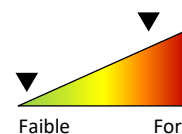
Seuil de nuisibilité

A. gamma pond sur un large panel de plantes cultivées, notamment la salade. Les données de piégeage donnent une indication. Le vol est une alerte à l'observation. Le risque est plus important quand les pontes et les premières chenilles sont observées en parcelle.



Prévision

Noctuelle gamma : le vol de la noctuelle Gamma est en cours dans la région. Le risque de chenilles sur les cultures est **faible** sur Esvres et Villandry à **modéré** sur le secteur de Guilly où le risque de ponte ou de jeune chenille est en cours. Observer attentivement vos plantes. Ce papillon étant polyphage, de nombreuses cultures maraichères sont à observer pour vérifier l'absence de pontes et de chenilles.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

Surveiller régulièrement les cultures afin de détecter la présence de chenilles et de dégâts de morsure sur le feuillage. La pose de piège à phéromone permet de suivre l'évolution de ce ravageur sur vos parcelles.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

Lieu	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)
Nombre de parcelles observées	2 maraîchages 1 grosses carottes	1 maraîchage

STADES PHENOLOGIQUES

Les grosses carottes destinées à l'industrie sont actuellement au stade de grossissement de la racine, celle-ci ayant atteint jusqu'à environ 80 % de sa taille finale.

Les pièges utilisés pour le suivi des carottes maraîchères ont été déplacés dans d'autres parcelles de jeunes carottes, actuellement au stade 4 et 8 feuilles, afin de poursuivre le suivi de la mouche de la carotte.

MOUCHE DE LA CAROTTE



Etat général

D'après le modèle SWAT, la mouche de la carotte est actuellement aux stades de larve et pupa dans tous les secteurs.

Au sein du réseau de piégeage :

Département	Secteur	Semaine					
		S37	S38	S39	S40	S41	S42
45	Guilly	0	0	0	0	0	1
	Darvoy	2	1	0	*	0	0
	Sigloy	0	0	0	*	0	0
37	Esvres	0	0	0	0	*	*

*Données manquantes pour cette semaine



Seuil indicatif de risque

Le risque se mesure à la parcelle avec comme facteurs aggravants : la proximité d'un bois ou d'un précédent ombellifère.

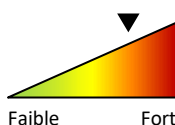
L'arrivée de l'automne correspond à une période de risque, généralement associée au démarrage du deuxième vol. Le développement de la mouche de la carotte est favorisé par des températures douces (15 à 20 °C) et un sol humide, conditions propices à la ponte et au développement des larves.

La culture est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.



Prévision

Les conditions climatiques à venir sont favorables au développement de la mouche de la carotte et quelques captures ont déjà été observées. Le risque est donc **moyen à fort** selon le secteur concerné.



Mesures prophylactiques :

- Sélectionner les parcelles les plus éloignées des zones refuges pour la mouche : haies de feuillus (les résineux sont moins attractifs), bosquets, maïs mais aussi tas de fumiers, de compost, de déchets.
- Maintenir les abords de la parcelle propres. L'entretien des talus et la suppression des broussailles permettent de diminuer les risques liés à la culture.
- Eviter tout apport de matière organique fraîche juste avant la culture.
- Respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de carottes.
- Il est possible de suivre facilement le vol à l'aide de panneaux jaunes englués changés hebdomadairement (4 à 5 panneaux / parcelle, à proximité de zones refuges).



Méthodes alternatives :

- Seul le filet anti-insectes est efficace. Pour cela, il doit être posé avant le début du vol. En pratique, il est posé autour du 15-20 août chez nous. Il n'est pas nécessaire de protéger des cultures qui sont à moins de 3 semaines de la récolte.
- Des tests ont été réalisés avec l'utilisation d'huile essentielle d'oignon sur petites parcelles en maraîchage très diversifié, avec des résultats qui ne vont pas tous dans le même sens en termes d'efficacité. A ce jour, les répulsifs n'ont pas d'effets suffisants.

Pour en savoir plus sur la mouche de la carotte : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/16622/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Characteristiques-du-ravageur-et-de-sesdegats-2>



Vous trouverez plus d'informations sur la mouche de la carotte en cliquant sur la vignette de la base ABAA ci-contre.

AUXILIAIRES

Quelques parasitoïdes sont parfois vus.



CHOU

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

5 parcelles d'observation en région Centre - Val de Loire (4 en conventionnel et 1 en bio) :

- 2 parcelles plein champ en Indre-et-Loire
- 2 parcelles plein champ dans le Loiret

+ 1 parcelle flottante en bio à Montlouis-sur-Loire (37).

STADES PHENOLOGIQUES

Les cultures sont au stade de mi-pomaison.

RAVAGEUR – MOUCHE DU CHOU (*DELIA RADICUM*)



Contexte d'observations

Pour rappel, un suivi des adultes (à l'aide de bols jaunes) et un suivi des pontes (à l'aide de feutrine disposées au collet des plantes) sont déployés au champ. Ces observations de terrain sont complétées par l'utilisation du modèle de prévision SWAT, basé sur des données météorologiques, permettant de suivre la dynamique du cycle de ce ravageur.

Retrouvez les infos concernant la biologie de la mouche du chou en cliquant sur le lien ci-après : [Plus d'informations ici](#)

3 sites ont actuellement des bandes de feutrine en place (Guilly, Villedry et Veigné).

Tableau : nombre moyen d'œufs pondus par piège et par plante

		Sem 36	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41	Sem 42
Loiret	Guilly	0	0	0	0	0	0.2	0.5	0.2	0.2
	Férolles	0	Arrêt du suivi							
Indre et Loire	Veigné	0	0	0	0	0	0	0.9	0	0
	Villedry	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Quelques rares pontes ont été recensées à Guilly uniquement avec en moyenne 0.2 œuf par feutrine (voir tableau ci-dessus). Les niveaux de ponte restent donc très faibles.

Dans les bols jaunes, des adultes de mouche du chou ont été capturés sur 2 des 3 sites suivis, avec un total de 25 individus. Le nombre de captures a baissé par rapport au précédent bulletin.



Seuil de nuisibilité

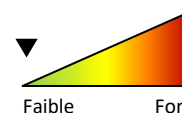
Le seuil de risque est atteint dès lors que l'on retrouve 10 œufs par piège par semaine.

Le seuil est loin d'être **atteint cette semaine** pour les 3 sites de piégeage.



Prévision

Le risque est actuellement **faible**.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

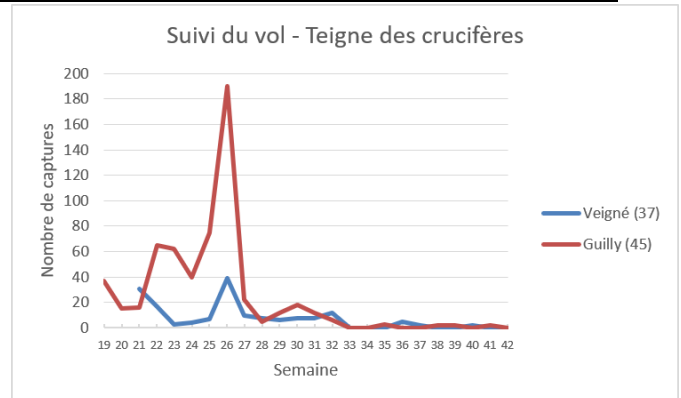
- Maintenir une **surveillance régulière des parcelles** afin d'identifier les symptômes liés aux attaques larvaires.

RAVAGEUR – TEIGNE DES CRUCIFERES (*PLUTELLA XYLOSTELLA*)



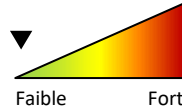
Contexte d'observations

Au cours des 15 derniers jours, 2 papillons ont été capturés au total et uniquement à Guilly (45). Les captures restent donc très faibles sur les deux sites.



Prévision

Le risque lié aux vols et aux pontes est **faible**.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

- Observer attentivement la face inférieure des feuilles afin de détecter précocement les jeunes chenilles.
- Mettre en place un piège à phéromones permet de suivre au plus près la dynamique de ce ravageur à l'échelle de votre exploitation.
- La pose de filets anti-insectes peut permettre de limiter les pontes sur les cultures les plus sensibles.



Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent

Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de biocontrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

AUTRES CHENILLES DÉFOLIATRICES (PIÉRIDES DU CHOU ET DE LA RAVE – PYRALE DU CHOU)



Contexte d'observations

Des défoliations de chenilles sont observées sur pratiquement toutes les parcelles du réseau. En Touraine, les infestations restent importantes avec sur certains sites 100% de plantes défoliées. Plusieurs espèces de chenilles peuvent être observées : les piérides de la rave et du chou, (*Pieris rapae* et *Pieris brassicae*) et la pyrale du chou (*Evergestis forficalis*). Une chrysalide de teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) a également été observée. Pour vous aider à mieux les reconnaître, voici quelques photos d'illustration ci-après.

Piéride du chou (*Pieris brassicae*)



Photos FREDON CVL

Piéride de la rave (*Pieris rapae*)



Pyrale du chou (*Evergestis forficalis*)



Photo FREDON

Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*)

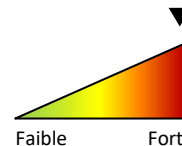


Photos EPHYTIA :



Prévision

Pour les prochains jours, le risque de pontes et de chenilles est **fort**.



PUCERON CENDRE (*BREVICORYNE BRASSICAE*)



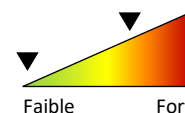
Contexte d'observation

Des foyers de pucerons cendrés sont observés sur 2 sites en Touraine. A Veigné (37), 12% des pieds sont infestés par de grosses colonies de pucerons cendrés (+ de 100 individus par feuille). Du parasitisme est également visible au sein des colonies avec plusieurs pucerons momifiés. A Montlouis-sur-Loire (37), d'anciens dégâts de pucerons cendrés sont visibles mais les colonies ont disparu... probablement par l'intervention d'auxiliaires puisqu'aucune intervention sanitaire n'a été effectuée sur ce ravageur.



Prévision

Le risque est **modéré et localisé** à certains sites. Il est **faible** en absence de colonies de pucerons.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

La pose d'un voile anti-insecte avant ou dès le début d'activité des pucerons cendrés permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

AUXILIAIRES

Des pucerons parasités par des micro-hyménoptères parasitoïdes sont observés sur certains sites en Touraine

MALADIES CRYPTOGAMIQUES



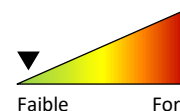
Contexte d'observations

La situation est saine.



Prévision

Le risque est **faible**.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

- Maintenir la surveillance de vos parcelles.

C'était le dernier bulletin de la saison. Un grand merci aux observateurs du réseau pour leur participation.



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Les pièges du papillon *Duponchelia* n'ont pas été retirés en Loir et Cher afin d'assurer une veille. Il s'avère que le maintien de ces pièges a permis les captures tardives de *Duponchelia fovealis* en octobre. Le nombre de papillons capturés a progressé fortement depuis une quinzaine de jours, en culture de fraises sol et hors sol, d'où la rédaction d'un Bulletin de Surveillance du Végétal cette semaine, malgré l'arrêt de publication annoncé.

STADES PHENOLOGIQUES

En hors sol, les récoltes des variétés remontantes se poursuivent sur une partie des exploitations. Les cultures en sol continuent leur pousse avant l'hiver et le repos hivernal.

DUPONCHELIA FOVEALIS

[Plus d'informations ici](#)

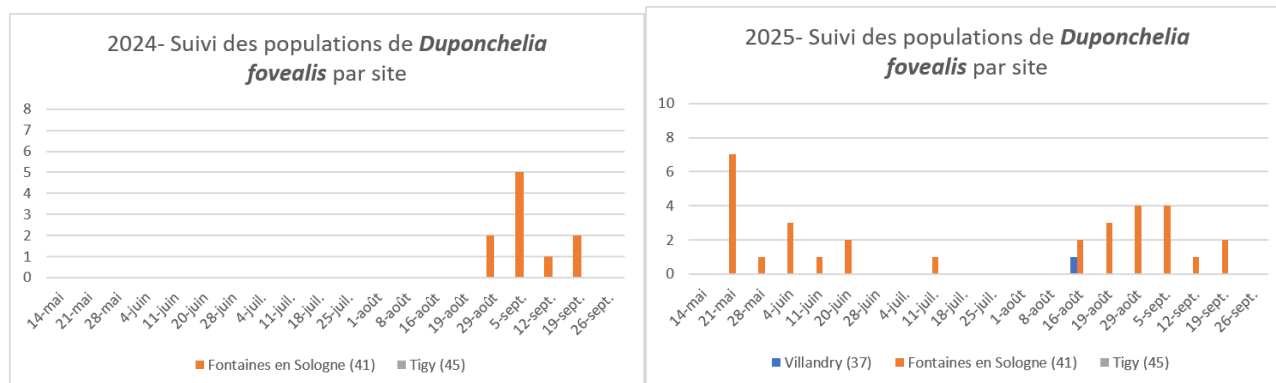


Contexte d'observations

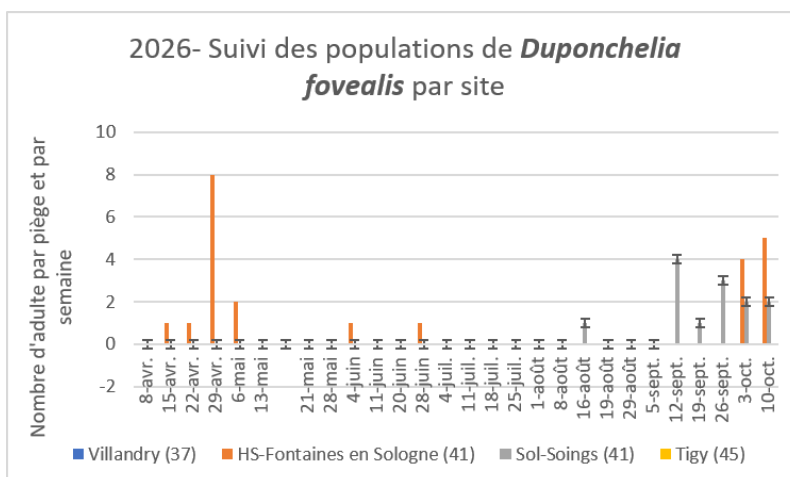
Le graphique d'évolution des populations en Loir et Cher, graphique 3 ci-dessous, confirme les vols, durant le mois de septembre en cultures de plein champ et d'octobre en hors sol.

Au vu des graphiques 1 et 2, ces vols de 2026 confirment les observations 2024 et 2025. *Duponchelia* est un papillon avec 2 périodes de vol, très marquées, une au printemps et l'autre en automne.

A ce jour aucun dégât n'est signalé en fraise.



Graphiques 1 et 2



Graphique 3



Duponchelia fovealis adulte
dans un piège à phéromone



Chenille de Duponchelia



Dégâts sur plant de fraisier
(Crédit photo, Cadran de Sologne)

Sources : ephytia.inra.fr Plus d'informations : [ici](#)



Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est non défini.



Prévision

Aucune référence n'existe à ce jour pour aider à prévoir l'évolution des populations dans les jours et semaines qui viennent. Il est probable que les vols se raréfient avec les conditions automnales (températures plus basses, longueur de jours raccourcis).



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

- Surveiller régulièrement les plantes à partir d'observations visuelles en culture

MALADIES FONGIQUES

Jusqu'à cet automne, à la faveur de fortes chaleurs et de sécheresse depuis fin avril, les maladies fongiques se sont très peu développées, les conditions météorologiques étant très défavorables à la multiplication des spores. Cependant sur cette arrière-saison, avec l'arrivée de pluies régulières, elles peuvent maintenant apparaître.

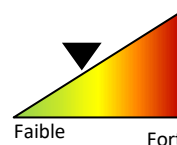
- Maladies de tâches foliaires

Plusieurs champignons peuvent être responsables de tâches foliaires, Ramularia, Marssonina, Zythia, Alternaria, Mycosphaerella ... Les jeunes plants atteints peuvent avoir une croissance fortement réduite et l'initiation florale perturbée.



Prévision

Le risque est moyen.



Gestion du risque

Pour une détermination finale, un diagnostic en laboratoire peut être nécessaire. Un film d'eau sur feuillage et des températures pas trop élevées sont favorisantes.

Mesures prophylactiques :

En culture pluriannuelles, enlever les feuilles après la récolte

- Maladies de dépérissements : *Phytophthora cactorum*, *Phytophthora fragariae*....

P. fragariae (Photo 1) se caractérise par un rabougrissement de la plante, le rougissement et le flétrissement de l'ensemble du feuillage. Les extrémités racinaires sont noires, sans chevelu, d'aspect « queue de rats ».



Photo 1



Photo 2

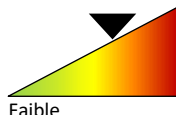
P.cactorum (Photo 2) débute par les jeunes feuilles du cœur. Le rhizome est à la coupe, nécrosé. Les racines ont un aspect sain blanc.

Pestalotiopsis spp (cf. BSV n°15 du 8 octobre 2026)



Prevision

Le risque est **moyen**.



Gestion du risque

La maladie se développe par foyers surtout dans les sols saturés en eau. Les spores se déplacent dans l'eau du sol.

Mesures prophylactiques :

Favoriser l'écoulement des eaux afin d'éviter la stagnation.



COMPOSITION DU RÉSEAU D'OBSERVATION

Le réseau d'observation initial est constitué par les secteurs suivants :

Parcelle	37	41	45	94
Pépinière		Le Controis-en-Sologne	Bray-Saint-Aignan	
Plantation	Montlouis-sur-Loire Villandry	Montlivault Huisseau-sur-Cosson Maslives Soings-en-Sologne Saint-Claude-de-Diray	Guilly Férolles Jargeau	Fresnes

STADES PHENOLOGIQUES

Les poireaux en pépinières ont été récoltés.

Les poireaux en plein champ se situent entre le stade de la 8ème feuille et la récolte. Des adventices dominantes sont observées : Souchet sp., Galinsoga sp. et Datura sp.

CONTEXTE D'OBSERVATIONS

THRIPS



Contexte d'observations

Dans les parcelles de **poireaux en plein champ**, des pièges chromatiques destinés au suivi hebdomadaire des thrips ont été mis en place pour estimer le nombre moyen d'individus observés sur 3 plaques :

Secteur	S29	S30	S31	S32	S33	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42
Guilly	88	93	70	16	112	41	18	35	18	9	12	36	23
Jargeau	110	85	35	20	140	*	60	50	35	*	*	40	35
Villandry	115	80	*	478	1000	*	68	70	47	102	89	43	15
Saint-Claude-de-Diray						89	112	16	13	6	14	17	33

*Pas de données disponibles pour la semaine indiquée

Dans les autres secteurs, aucun piège chromatique destiné au suivi hebdomadaire des thrips n'est actuellement installé, mais les observations au champ se poursuivent indiquant :

Secteur	Plantes avec dégâts de thrips (%)	Moyenne (individus/pied)
Férolles	10	1
Fresnes	100	4
Saint-Benoît-sur-Loire	80	4



Seuil de nuisibilité

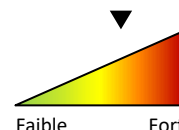
Le seuil de risque est atteint **lorsque 50% des plantes** présentent au moins 1 thrips.



Prévision

L'activité des thrips est optimale entre 25 et 30 °C, en conditions chaudes et sèches. Les températures annoncées pour les prochains jours, avec des maximales autour de 20 °C, devraient donc être moins favorables à leur développement et à leur multiplication.

Le seuil de risque est **fort** à Fresnes et Saint-Benoît-sur-Loire, mais **modéré** dans les autres secteurs.



TEIGNE



Contexte d'observations

À ce jour, quelques captures de teigne ont été observées :

Secteur	S32	S33	S34	S35	S37	S38	S39	S40	S41	S42
Soings-en-Sologne	25	3	*	2	30	0	0	0	*	*
Guilly	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montlivault	5	*	*	1	*	0	*	0	*	0
Maslives	0	*	*	1	*	*	*	0	*	*
Villandry	0	0	0	*	0	0	0	0	0	0
Fresnes			3	*	0	*	12	2	0	*
Saint-Claude-de-Diray			0	0	2	1	0	0	0	0
Saint-Benoît-sur-Loire			3	*	0	*	3	*	0	*

*Pas de données disponibles pour la semaine indiquée



Seuil de nuisibilité

Le seuil de risque est atteint **dès la sortie des premières larves**.

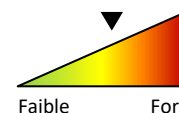


Prévision

La teigne du poireau se développe préférentiellement dans des conditions chaudes et sèches. Son activité est optimale lorsque les températures se situent autour de 20 à 25 °C, avec un temps ensoleillé et peu d'humidité. Les périodes estivales et de début d'automne sont donc les plus favorables à la multiplication des populations.

Les températures annoncées pour les prochains jours seront favorables au développement de la teigne du poireau.

Le seuil de risque est **modéré** car les conditions sont favorables mais il n'y a pas de captures.



AUXILIAIRES

Des coccinelles, syrphes, punaises prédatrices, chrysopes et *Aeolothrips intermedius* ont été observés dans les parcelles.

MALADIES

ALTERNARIOSE / STEMPHYLIOSE

Des symptômes d'alternariose / stemphyliose ont commencé à être observés en semaine 42 dans plusieurs secteurs. À Fresnes, 85 % des 25 pieds observés présentent des symptômes. À Montlouis-sur-Loire et à Férolles, les symptômes sont moins marqués, avec 5 % des 25 pieds observés touchés et une moyenne d'une tache par plante.

MILDIU

Des symptômes de mildiou sont également observés, notamment à Huisseau-sur-Cosson, où 50 % des 25 pieds observés présentent des symptômes, avec une moyenne de 2 à 3 taches par plante. À Montlivault et à Maslives, 20 % des 25 pieds observés sont touchés, avec une moyenne d'une tache par plante.

Mesures prophylactiques :

- ✓ *Arroser de préférence le matin par beau temps pour permettre le ressuyage du feuillage aussi rapide que possible*
- ✓ *Laissez un intervalle de plusieurs jours entre deux irrigations*
- ✓ *Laissez de l'espace entre les plants pour faciliter la circulation d'air-planter sur buttes*
- ✓ *Limiter la prolifération des adventices qui augmentent l'humectation des feuilles*
- ✓ *Choisir des variétés tolérantes*

803 abonnés au BSV Légumes



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Mieux connaître

	Datura stramoine <i>Datura stramonium</i>	 © C. Lenormand
Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (<i>Datura stramonium</i>). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : lien Internet DRAAF. Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura		

	Popillia japonica	
Il a été capturé dans le Doubs. Soyez vigilants ! Communiqué de presse de la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20260624_popillia_japonica_2.pdf Présence en Europe début 2026 : https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2026-06/BS-N%C2%B02_Mai_2026_Popillia-japonica.html Note nationale Popillia j : lien En complément : Site Internet : https://www.popillia.eu/ Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : https://www.popillia.eu/files/10/FR---French/9/InfoPopilliaJaponicaInvasiveSpeciesFRIPMPopillia.pdf		



Ralstonia solanacearum



Gestion de foyer en cours depuis 2024 dans les départements du 28 et 41. Foyer associé à la contamination du Loir par la bactérie.

Vigilance !

Ralstonia solanacearum est une bactérie originaire des zones tropicales et semi-tropicales. Très polyphage, elle s'attaque à environ 250 espèces végétales cultivées ou adventices. Sous les effets du dérèglement climatique, elle est arrivée en Europe récemment.

Elle peut rester à l'état de dormance sous terre, jusqu'à 30 cm, pendant plusieurs années ou dans les eaux des rivières ou des étangs.

Elle pénètre dans la plante par les racines ou par les blessures occasionnées pour les outils sur la plante. Une fois dans la plante, les bactéries gagnent les vaisseaux du xylème dans lesquels elles se multiplient activement et provoquent leur occlusion et une restriction hydrique pour la plante qui finit par flétrir.

Symptômes observés :

- Flétrissement rapide et jaunissement des feuilles ;
- Nécrose et dessèchement des tissus ;
- Brunissement en anneau sur tubercules.



Recommandations :

Ne pas irriguer les parcelles de solanacées avec l'eau du Loir et déclarer auprès de la DDT concernée toutes autres parcelles irriguées avec l'eau du Loir.

Ne pas utiliser l'eau de Loir pour la préparation de bouillies de traitements phytosanitaires.

Eviter d'implanter des solanacées aux abords du Loir si les parcelles ont été inondées à l'automne.

Déclarer auprès du SRAL l'introduction de plants de pommes de terre en provenance d'autres pays (Belgique, Pays-Bas, Italie ...). Ces plants peuvent être vecteurs de la bactérie et doivent faire l'objet d'analyses.

Une vigilance renforcée est demandée à l'ensemble des producteurs de tomates, poivrons, pommes de terre.

Il est recommandé d'observer attentivement les parcelles et de contacter le SRAL en cas de suspicion.

Information et arrêtés préfectoraux :

Depuis l'été 2024, cette bactérie a été détectée sur le Loir aval (de Châteaudun dans l'Eure-et-Loir, jusqu'à sa confluence avec la Sarthe, dans le Maine-et-Loire).

Des arrêtés préfectoraux départementaux ont été signés, fin 2024 dans l'Eure-et-Loir, et en juillet 2025 dans le Loir-et-Cher, interdisant l'irrigation des cultures de solanacées à partir de captage dans le Loir (ou de réserves alimentées par l'eau du Loir).

- <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Communiques-de-presse/Annee-2025/PRESENCE-DE-LA-BACTERIE-RALSTONIA-SOLANACEARUM-DANS-LE-LOIR>
- <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-developpement-rural/La-reglementation/Bacterie-Ralstonia>

Fiche de connaissance :

- <http://ephytia.inra.fr/fr/C/23093/Tropileg-Flétrissement-bactérien-R-solanacearum>
- https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_ralstonia_dec2016_cle8332e2.pdf

Contact :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo et localisation si possible).

	<i>Curtobacterium flaccumfaciens</i>	 Curtobacterium flaccumfaciens pv. flaccumfaciens (COR8FL) - https://gd.eppo.int
--	--------------------------------------	---

Appel à la vigilance sur les semences et en parcelle

Cette bactérie originaire d'Amérique du nord est classée organisme de quarantaine pour l'Union européenne. C'est une bactérie qui touche le xylème des plantes et est responsable du flétrissement bactérien. Ses cibles sont principalement les légumineuses de la famille des Fabacées (haricot, pois, soja, fève, féverole, lupin, trèfle, ...). Elle peut se transmettre par l'extérieur ou l'intérieur des semences et survivre dans le sol pendant au moins 2 hivers. Elle a été détectée en Belgique en 2021, puis aux Pays-Bas en 2024 sur semences provenant des USA, et dont les lots avaient également été commercialisés dans d'autres pays de l'UE, dont la France. En septembre 2025, le Laboratoire de la Santé des Végétaux de l'ANSES d'Angers a détecté des échantillons positifs pour des productions des départements 28, 41, 49, 79 et 85. L'UE a pris la mesure de ce risque au travers des exigences du règlement UE 2025/1316 applicable sur semences à partir d'**avril 2026**. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/1316/oj

Symptômes observés :

Perturbant le transport de l'eau en se multipliant dans le xylème, cette bactérie entraîne :
Un flétrissement progressif des feuilles surtout en journée ;
Des taches nécrotiques ;
Un jaunissement et parfois une déformation des gousses.



Sources photos ephytia.

Recommandations :

Depuis le 30/11/2024 (**Arrêté du 30/11/2024 publié JO du 05/12/2024**), un arrêté national de lutte précise les mesures de gestion, basé sur une surveillance de la symptomatologie.

A cet égard, l'instruction technique **DGAL/SDSPV/2026-85** du 13-02-2026 Ordre de service d'inspection de la surveillance officielle des organismes réglementés (SORE) pour la filière cultures légumières, en France métropolitaine intègre le prélèvement de 18 échantillons sans symptôme répartis sur 6 régions.

Il est recommandé d'observer attentivement les semences et les productions en parcelle et de contacter le SRAL en cas de suspicion.

Fiche de connaissance :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/22663/Vigi-Semences-Curtobacterium-flaccumfaciens-pv-flaccumfaciens-Bacteriose-vasculaire-du-haricot>

Contact :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo et localisation si possible).



Pestalotiopsis spp.

Néopestalotiopsis spp.



Vigilance !

Le dépérissement néopestalotiopsien, maladie fongique affectant la fraise, est causé par le champignon *Pestalotiopsis spp.*

Initialement localisé dans le sud-est de la France depuis plusieurs années, ce pathogène connaît aujourd'hui une extension préoccupante, entraînant des pertes de rendement significatives.

Symptômes observés :

- Apparition de taches foliaires nécrotiques ;
- Pourriture des fruits ;
- Dépérissement généralisé des plants.



Recommandations :

Une vigilance renforcée est demandée à l'ensemble des acteurs de la filière, en culture de fraises sous serre comme en plein champ.

Il est recommandé d'observer attentivement les parcelles.



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre
- Val de Loire

Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024